

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 84 (1939)
Heft: 3

Artikel: Les compagnies motorisées de fusils-mitrailleurs sur trépied
Autor: Sauer, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les compagnies motorisées de fusils-mitrailleurs sur trépied

Dès le 1^{er} avril 1937, les Troupes légères ont été dotées de compagnies motorisées de fusils-mitrailleurs sur trépied (Cp. mot. F.M.T.). Il y en a neuf en Suisse, soit 3 par Brigade légère. De ces trois unités, l'une est directement dépendante du Cdt. de Brig. et comprend 18 F.M.T., les deux autres, avec 12 F.M.T. forment la quatrième compagnie de chaque bataillon cycliste. En principe, tous les hommes de ces compagnies sont instruits au maniement des armes, à la conduite et à l'entretien des voitures.

ORGANISATION DE LA CP. MOT. F.M.T.

Cp. de 12 F.M.T.

Cette unité comprend 1 section de commandement et 4 sections de combat.

Dans la *section de commandement*, nous trouvons :

- 1 Commandant, l'officier de compagnie, 1 officier automobiliste (provisoire) puis :
 - a) le groupe de liaison avec : 1 sous-officier motocycliste et 4 motocyclistes ;
 - b) le groupe des services avec :
 - 1 sergent-major, 1 fourrier, 1 chef-cuisine avec 2 aides, 2 armuriers ;
 - c) le groupe automobiliste avec :
 - 1 sous-officier mécanicien-auto et 3 mécaniciens,
 - 1 sous-officier et 8 soldats.

La *section de combat* comprend :

- a) le groupe de commandement avec : 1 chef de section, 1 sergent remplaçant du chef de section, 1 caporal, 3 motocyclistes et 1 soldat ;
- b) 3 groupes F.M.T. formés chacun : d'un caporal et de 4 soldats. Chaque groupe F.M.T. dispose d'une voiture dans laquelle prennent place le caporal et les soldats portant les N^{os} 1, 2 et 4. Le N^o 3 de chaque groupe occupe une 4^e voiture conduite par le soldat rattaché au groupe de commandement. Ainsi chaque section possède 3 motos et 4 autos.

En tout, la compagnie est formée de :

- 6 officiers, 26 sous-officiers et 83 soldats ;
- 17 motos, 18 autos, 4 camions légers.

Cp. de 18 F.M.T.

Cette unité est organisée de la même façon, sauf qu'elle contient 6 sections de combat. Son effectif est le suivant :

- 8 officiers, 37 sous-officiers et 118 soldats ;
- 23 motos, 26 autos, 4 camions légers.

POSSIBILITÉS D'EMPLOI.

Dans un bataillon d'infanterie, la compagnie de mitrailleurs forme la réserve de feu du Cdt. de bat. De même, la compagnie motorisée F.M.T. est la réserve de feu du Cdt. de Brig. lég. (pour la Cp. à 18 F.M.T.) ou du Cdt. bat. cyc. (pour la Cp. à 12 F.M.T.). En outre, les Cp. mot. F.M.T. sont chargées de la défense contre avions (D.C.A.).

Généralement, les sections sont détachées aux escadrons et aux compagnies cyclistes. L'emploi de toute la compagnie comme batterie est très rare. N'oublions pas que la compagnie, employée seule, aura de la peine à s'assurer complètement, vu son faible effectif. Il faut alors lui attribuer des cyclistes ou des cavaliers.

Avant de parler de l'emploi de ces Cp. mot., il est bon de savoir quelle est la *vitesse* que l'on peut attendre d'une de

ces unités ? S'il s'agit de la marche d'une section seulement et pour un petit trajet, on peut compter sur une allure de 40 km. à l'heure. Mais s'il s'agit de toute la compagnie et pour un parcours de 100 à 150 km., la moyenne ne sera guère supérieure à 30-35 km. à l'heure. C'est peu, semble-t-il, mais la marche en colonne présente de telles difficultés et de tels dangers que la prudence s'impose. De nuit, il faut rouler tous feux éteints et par suite la vitesse s'abaisse à 15-20 km. à l'heure. Et encore pour cela faut-il un entraînement considérable de la part des conducteurs.

Passons rapidement en revue quelques cas d'emploi de la Cp. mot. F.M.T. Dans un détachement *d'avant-garde* on emploiera souvent un groupe motorisé F.M.T. en collaboration avec les cyclistes et les cavaliers. Avançant par bonds derrière les cyclistes, ce groupe motorisé sera d'une réelle valeur pour appuyer l'attaque d'une légère résistance surgie sur la route.

Dans une *attaque* exécutée par un escadron ou par une compagnie cycliste, une ou plusieurs sections motorisées, gardées jusqu'alors en réserve, peuvent être rapidement amenées dans le secteur où l'on veut obtenir la décision. En position sur les flancs, toute la section tire sur le même but, puis, celui-ci détruit, passe au second but, etc. Une fois, l'objectif de l'attaque atteint, un ou deux groupes de la section s'y transporteront à pied pour l'organisation immédiate de la position conquise et même pour appuyer l'attaque d'un second objectif. Ici il est inutile de reprendre les véhicules, car le bond est trop petit. Les autos et motos restent à couvert à une certaine distance de la position. Seul un motocycliste de liaison se trouve près de la section. Il sera chargé de faire venir les véhicules lorsque celle-ci quittera la position.

LE CAMOUFLAGE DES VOITURES.

Camoufler une voiture, c'est non seulement la mettre à couvert des vues aériennes et terrestres, mais aussi la placer

de telle façon qu'elle puisse être disponible immédiatement. Ce camouflage doit être parfait, car une voiture bombardée et touchée amène un incendie qui peut avoir de graves conséquences suivant où se trouve le véhicule. Voilà pourquoi il est nécessaire de placer les autos et motos assez loin les unes des autres. Si l'une prend feu, les autres seront indemnes. C'est aussi pour cette même raison qu'il ne faut pas placer des véhicules à couverts sous des hangars, remises, etc.

DÉFENSIVE.

Les brigades légères, dans leur composition actuelle n'ayant aucune mitrailleuse lourde, l'armature d'une position défensive devra donc être constituée par des F.M.T. Sur un large front défensif, une ou plusieurs sections gardées jusque là en réserve rendront service au Commandement pour intervenir rapidement, par surprise, sur un point particulièrement menacé du front ou même pour appuyer une vigoureuse contre-attaque.

Si la compagnie motorisée a son emploi dans l'attaque d'une position et également dans la défensive, elle a aussi un grand rôle à jouer dans la *poursuite* et dans l'exploitation d'un succès. La Cp. mot. peut intervenir sur les flancs de l'ennemi et le harceler pour l'empêcher de reprendre pied. Dans le *combat de retraite* sa rapidité de déplacement lui permet de se décrocher en quelques instants et ainsi de rompre le contact.

Disons quelques mots de la *collaboration* des compagnies motorisées avec les cyclistes et les dragons. Dans les tâches indiquées plus haut, la Cp. mot. travaille en collaboration avec les autres éléments des troupes légères : cyclistes et cavaliers. Si la Cp. mot. doit marcher derrière ces éléments, une seule méthode s'impose : la marche *par bonds* plus ou moins longs. Les cavaliers avançant à la vitesse de 8 km. à l'heure, les cyclistes à celle de 12 à 15 km., il est dangereux pour les moteurs de rouler à si faible allure, spécialement

pour les motos dont les moteurs chauffent après quelques km. parcourus en petite vitesse. Il vaut mieux laisser les cyclistes et les cavaliers prendre un peu d'avance, tout en conservant la liaison par motocyclistes, puis les rattraper en un bond.

Si une petite subdivision de cyclistes, un groupe par exemple, est rattachée à une section motorisée, différents moyens peuvent être employés pour augmenter l'allure des cyclistes. On peut fixer des cordes derrière les voitures pour tirer les cyclistes dans les montées ou bien les charger avec machines sur un des camions légers de la Cp. mot. Avec cette deuxième manière de faire les cyclistes sont rapidement transportés. Toutefois, sur un camion léger, un groupe à peine peut y trouver place.

LE MATÉRIEL.

Les motos et autos sont en grande partie des véhicules réquisitionnés. Il n'y a donc aucune voiture dite : « tous terrains » d'où il résulte que la compagnie motorisée est tenue aux routes et chemins.

Au point de vue des armes, à notre avis, il serait bon d'avoir quelques mitrailleuses lourdes. Par sa possibilité de pouvoir tirer avec succès jusqu'à 1800 à 2000 m., la mitrailleuse est préférable au F.M.T. pour des tâches de harcèlement et de barrages. Nous verrions avec plaisir la Cp. mot. F.M.T. comprendre 2 sct. F.M.T. et 2 sct. mitr. ou même se transformer complètement en Cp. mot. mitr., cela d'autant plus que, depuis la disparition des mitrailleurs de cavalerie, il n'y a plus aucune mitrailleuse lourde dans la Brigade légère.

C'est là le vœu que nous émettons en guise de conclusion.

Cap. L. SAUER.
